

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'inscription aux Journées de l'Agriculture paysanne de montagne comprend les frais de déplacement selon le tableau page suivante, l'hébergement et les repas. En renseignant par avance le bulletin ci-dessous et en payant par avance votre inscription, vous faciliterez grandement la mise en œuvre de cet événement !

MERCI !

Nombre de places limité ! Inscrivez-vous dès que possible !

Date limite : 30 octobre 2015

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement des frais de participation (**chèque à l'ordre de la Confédération paysanne de l'Ariège**) à envoyer par courrier à :
CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE L'ARIÈGE, 32 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 09000 FOIX.

Nom :

Prénom :

Tel. :

Mail :

Adresse postale :

Je suis :

- ☐ Paysan adhérent à la Confédération paysanne : 30 €
- ☐ Paysan non adhérent à la Confédération paysanne : 40 €
- ☐ Autre 60 € : préciser la structure :
- ☐ Autre tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi) 25 € : préciser

Je participerai au repas

(le prix de l'accès au colloque n'est pas modulable selon le nombre de repas pris sur place) :

- ☐ jeudi midi
- ☐ vendredi matin
- ☐ jeudi soir
- ☐ vendredi midi

J'arriverai le mercredi 4 au soir et souhaite être hébergé :

- ☐ oui
- ☐ non

Je souhaite participer à l'atelier (annoter 1 dans la case correspondant à votre 1er choix, et 2 dans celle de votre second choix) :

- ☐ Atelier 1 : Quelle place pour l'agriculture dans les territoires de montagne ?
- ☐ Atelier 2 : Quelle reconnaissance pour l'agriculture de montagne au-delà du pastoralisme ?
- ☐ Atelier 3 : Quelle valorisation des produits issus de la montagne ?
- ☐ Atelier 4 : Quel avenir pour l'élevage et le pastoralisme en montagne dans le contexte de la nouvelle PAC ?
- ☐ Atelier 5 : Comment faciliter l'installation et la transmission en montagne ?

PS : Les «bains du Couloubret», centre thermoludique de Ax-les-Thermes, propose un tarif réduit à tous les congressistes. Pensez à prendre vos maillot de bain et serviette !

